



Dans quatorze jours, à l'Assemblée nationale

Ce mardi 18 septembre, un célèbre quotidien du soir fait sa une sur le traité budgétaire européen, le TSCG. Sa ratification est à l'ordre du jour du Conseil des ministres le lendemain, pour être débattue, dès la semaine prochaine, à l'Assemblée nationale. La semaine suivante (celle du 8 octobre), ce sera le tour du projet de loi organique (supérieure à toute loi ordinaire), qui transcrita concrètement le TSCG dans la législation nationale. Ces textes imposeraient à toutes les procédures budgétaires :

- un déficit public limité à moyen terme à 0,5 % des richesses produites (cette règle s'imposerait à l'Etat, à la Sécurité sociale, aux collectivités locales) ;
- un mécanisme de correction automatique en cas de dérapage ;
- une réduction de 30 milliards par an de la dette publique ;
- un droit donné à la Commission européenne d'exiger et de suivre pas à pas « une description détaillée des réformes structurelles » et des « plans budgétaires annuels », et d'intervenir, amende à l'appui, si cela ne lui convient pas !

Le Monde, puisqu'il s'agit de lui, ose écrire que le TSCG comprend de « nouvelles règles (...) plus souples que les critères retenus » dans les traités précédents ! Quelle clairvoyance !

Ce traité est si meurtrier que ses défenseurs veulent sans attendre s'attaquer aux retraités ! Mais le gouvernement prévoit aussi, déjà, de s'en prendre à toute la Sécurité sociale et au Code du travail.

Pas étonnant que la droite ait annoncé qu'elle prêterait main forte au gouvernement.

Aujourd'hui, une seule question est posée : « Députés, sénateurs du PS, du PCF, du Parti de gauche, des Verts, votez non au TSCG ! »

C'est ce que veulent les travailleurs et les militants de toutes tendances réunis au sein de comités pour l'unité, qui manifesteront à Paris, le 30 septembre.

Y. L.

● 19 septembre : le projet de ratification du traité européen de super-austérité, le TSCG, est présenté au Conseil des ministres.

● 2 octobre : sa discussion débute à l'Assemblée nationale. Sans attendre, après avoir annoncé un plan de rigueur de 30 milliards d'euros pour l'an prochain, le gouvernement, dans un rapport de la Cour des comptes, désigne ses premières cibles : les retraités !

Bas les pattes devant les retraités ! Non à la ratification du traité TSCG !

Nicole Bernard, syndicaliste retraitée

Le traité européen TSCG n'est même pas encore ratifié que déjà le gouvernement le met en application. C'est une scandaleuse campagne qui se développe pour présenter les retraités comme des privilégiés. Médias et commentateurs officiels, mais aussi le gouvernement lui-même, somment les plus âgés d'entre nous de mettre la main à la poche pour sauver les finances publiques du déficit ! « Les retraités ne sont pas intouchables », a même osé dire le ministre des Affaires sociales, Marisol Touraine, le 14 septembre, pour appuyer le rapport de la Cour des comptes qui, la veille, avait ouvert le feu.

DEUX MESURES

La Cour des comptes préconise notamment deux mesures contre les retraités :

- supprimer l'abattement de 10 % pour frais professionnels pour le calcul de l'impôt sur le revenu. En clair : augmenter brutalement l'assiette fiscale des retraités rendant imposables un nombre important de retraités, avec toutes les conséquences sur l'accès aux prestations sociales ;
- porter le taux de la CSG sur les retraités (aujourd'hui 6,8 %) au niveau des 7,5 % payés par les actifs sur leurs rémunérations. En clair, diminuer une nouvelle fois les pensions sans compter l'intégration de ce surplus de CSG dans l'assiette de l'impôt.

En deux ans, les retraités ont déjà subi :
 — le report au 1^{er} avril de la revalorisation annuelle des pensions ;
 — le gel des tranches de l'impôt sur le revenu ;
 — la suppression de la demi-part pour enfant à charge.
 Ils sont, par ailleurs, les principales victimes de l'imposition des franchises sur les actes médicaux et les boîtes de médicament.



La parole à...

Christian Hutin, député

« J'avais déjà voté non à Maastricht »

Le député (MRC) de la XIII^e circonscription du Nord, maire de Saint-Pol-sur-mer, Christian Hutin, est apparenté au groupe socialiste, républicain et citoyen (SRC) à l'Assemblée nationale. Il a répondu par téléphone, le 11 septembre, aux questions de notre correspondant de Dunkerque.

Pouvez-vous donner les raisons pour lesquelles vous proposez de voter non à l'Assemblée nationale lors du vote, début octobre, du nouveau traité européen, le TSCG ?

Ce choix s'inscrit tout à fait normalement dans une continuité : à chaque étape de la construction européenne, c'est un peu d'indépendance nationale perdue, un peu plus de soumission à Bruxelles. C'est pourquoi j'avais déjà voté non à Maastricht et au traité constitutionnel européen (TCE). Cette fois-ci, je tiens à préciser qu'il ne s'agit pas d'un vote d'opposition à la gauche, mais que, même si ce traité contient des choses positives, l'essentiel est dangereux et met en place plus d'austérité.

ÉCLAIRAGE

La moitié des retraites sont déjà inférieures à 1 300 euros

Rappelons que la pension est un salaire de remplacement dont le taux de substitution n'a cessé de diminuer (d'environ 25 % depuis vingt ans), depuis que l'indexation sur les salaires a été supprimée au profit de l'indexation sur les prix. Rappelons que 50 % des retraités touchent moins de 1 300 euros. Les voilà donc, les « riches » qu'il faudrait faire payer ! Rappelons enfin à ceux qui osent parler, avec de telles mesures, d'instauration d'une solidarité entre les générations que, depuis de nombreuses années, les retraités aident leurs enfants et leurs petits-enfants !

L'auteur du rapport appelé à être le gendarme du TSCG

Le président de la Cour des comptes, qui produit ce rapport officiel contre les retraités, s'appelle Didier Migaud (PS). Il a été chargé par Hollande de présider le futur Haut Conseil des finances publiques qui est appelé à surveiller l'application du traité européen TSCG. Les propositions de son rapport engagent donc directement le gouvernement.



« Les retraités ne sont pas intouchables »

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, sur Europe 1, le 14 septembre

Photo DR

Photo AFP

Photo AFP

Fête de L'Humanité Un aveu

Marc Gauquelin

A la fête de L'Humanité, les dirigeants du Front de gauche ont jugé utile de préciser les objectifs qu'ils se fixaient pour la manifestation du 30 septembre.

Gageons que cette précision intéressera les militants du PCF et du PG qui se sont dépensés durant des mois, avec des militants de toutes tendances — notamment avec ceux du POI, dans des comités pour l'unité, pour que soit organisée une manifestation de masse qui se fixe pour objectif clair d'interdire à Hollande de ratifier le TSCG.

L'Humanité (18 septembre) annonce triomphalement que 64 % des Français rejettent la politique européenne issue du traité de... Maastricht. « Si c'était à refaire, lit-on dans ce journal, ces derniers rejetteraient massivement la ratification du traité. » A quinze jours de la ratification du TSCG décidée par Hollande, la formule sonne curieusement !

Francis Wurtz (membre honoraire du Parlement européen) éprouve le besoin de préciser : « Le fait qu'après vingt ans d'expérience de cette politique, le nombre de ceux qui rejoignent (notre) analyse est une marque de lucidité fondée sur l'expérience. » Pas vraiment pressé le dénommé Wurtz !

Et pour cause, il explique à ceux qui n'auraient pas encore compris les raisons de son infinie patience. « Si les Français ne souhaitent pas la sortie de l'euro, souligne-t-il, ils souhaitent donc implicitement sa transformation. » Formidable ! « Ils ne veulent pas que la France se situe en dehors de l'Union européenne, mais qu'elle agisse pour la transformer en profondeur (...). La campagne que nous menons au Front de gauche, contre le pacte budgétaire européen, rejoint les aspirations majoritaires, en particulier à gauche, à condition qu'on ait les moyens de s'expliquer dans le pays. » Wurtz a décidément une façon

"Les Français ne souhaitent pas la sortie de l'euro"

Francis Wurtz (PCF)



Marie-George Buffet (ancienne secrétaire nationale du PCF), Jean-Luc Mélenchon (Front de gauche) et Pierre Laurent, actuel secrétaire national, à la fête de L'Humanité.

Photo AFP

toute particulière d'interpréter la volonté majoritaire du peuple français, et surtout de vouloir l'encamisoler dans le cadre institutionnel de l'Union européenne.

Quant au référendum, il apparaît pour ce qu'il a toujours été : un leurre. Tout le monde admet qu'il ne pourrait plus intervenir, s'il devait être miraculeusement organisé, qu'après la ratification du traité, puisque Hollande a décidé de le faire voter par l'Assemblée nationale entre le 2 et le 4 octobre — deux jours après la manifestation du 30 septembre...

A l'occasion d'un débat à la fête, Pierre Laurent en a fait l'aveu : « Je ne dis pas que c'est facile

d'obtenir un référendum, et on ne va pas l'obtenir en quinze jours. » Fermez le ban !

Hollande ne peut que se réjouir de pouvoir appuyer sur des dirigeants qui persistent à proclamer : « Nous ne nous opposons pas à un gouvernement, nous combattons une politique, l'austérité, qui enfonce l'Europe dans la récession », et à s'adresser à lui, en lui envoyant cette prière : « Monsieur le président, écoutez le candidat François » (L'Humanité, 17 septembre). A coup sûr, la grande majorité des militants qui défilèrent le 30 septembre n'y trouveront pas leur compte.

NOS CORRESPONDANTS NOUS ÉCRIVENT

Comment mettre en échec la ratification du TSCG ? Débats dans les comités

Réunion d'un comité pour l'unité contre la ratification du TSCG, ce 11 septembre. Près de vingt-cinq présents, des syndicalistes, des militants et élus « Colère et espoir » (ex-PCF), des élus PCF (conseiller général, maires).

"Le conseiller général PCF intervient à plusieurs reprises pour exiger que le comité se situe sur le terrain du combat pour un référendum ; pas un mot sur la manifestation du 30 septembre. Dans la discussion, de nombreux présents interviennent alors pour dire que ce qui soude le comité depuis le début, c'est la non-ratification, donc le vote non à l'Assemblée nationale, pas le référendum. « Un mot d'ordre de diversion », avait même dit un responsable du PCF au début de l'été. Plusieurs insistent : « Les députés vont devoir voter : on ne peut quand même pas faire comme si ça n'existait pas. Tu veux un référendum, mais nous sommes obligés de partir de ce qui se passe : dans trois semaines, l'Assemblée va voter. C'est là que ça se passe. Tu as parfaitement le droit de penser qu'un référendum est nécessaire, mais maintenant, la question, c'est de dire que les députés doivent voter non. »

"Maintenant, la question, c'est de dire que les députés doivent voter non"

Au bout d'une heure de discussion, le responsable PCF dit : « Si c'est la non-ratification qui fait l'unité, plus que la demande d'un référen-

dum, je ne vais pas en faire une maladie. » Un appel est donc adopté et une réunion publique est convoquée sur cette base, avec lui, dans sa commune, jeudi prochain. »

Autre département, autre réunion d'un comité. Vingt-cinq présents autour de la table, membres du POI, du PG, du Front de gauche, de la FASE (Alternatifs); toutes les sections du PCF sont représentées.

Le secrétaire du PCF préside. Il fait une description rapide du TSCG et des enjeux de la ratification. Pas un mot sur le référendum. Il dit : « Il faut absolument arriver à l'unité sur le non à la ratification vu la gravité (annonces fiscales de Hollande, Grèce, etc.). »

Le responsable de la FASE : « Il faut préserver l'unité et écarter tout ce qui fait polémique. Il y a deux questions sur lesquelles il faut tout de suite se mettre d'accord : le non à la ratification et la manifestation du 30 septembre. »

Un postier CFDT : « Le référendum, il a eu lieu le 6 mai, avec le départ de Sarkozy. Les délais sont courts. Il faut bloquer la ratification et ne pas se disperser. »

Un militant du PCF : « Aurons-nous le temps ? Il faut agir vite, mais pourrions-nous empêcher la ratification ? »

Un militant du POI rappelle les propos d'un syndicaliste lors d'une précédente réunion : « Il s'agit en réalité de lutte de classe. Si le traité était ratifié, alors ce serait le début du combat pour son abrogation. De toute façon, il faut s'organiser pour permettre le rejet de toutes les mesures d'austérité qui en découleraient. »

Le secrétaire du PCF : « Quoi qu'il en soit, la bataille ne fait que commencer. »

Un militant PCF : « Ce combat ne peut pas s'arrêter le 30... La situation est trop grave. » ■

Campagne contre la ratification du TSCG

67 711 signatures

- Ain : 380 ; Aisne : 288 ; Allier : 385 ; Alpes-de-Haute-Provence : 1 040 ; Hautes-Alpes : 85 ; Alpes-Maritimes : 136 ; Ardèche : 2 411 ; Ariège : 191 ; Aube : 58 ; Aude : 320 ; Bouches-du-Rhône : 2 685 ; Calvados : 270 ; Cantal : 20 ; Charente-Maritime : 794 ; Cher : 26 ; Côte-d'Or : 1 337 ; Côtes-d'Armor : 1 115 ; Dordogne : 42 ; Doubs : 735 ; Drôme : 100 ; Eure : 107 ; Eure-et-Loir : 1 012 ; Finistère : 684 ; Gard : 615 ; Haute-Garonne : 677 ; Gers : 314 ; Gironde : 750 ; Hérault : 1 264 ; Ille-et-Vilaine : 1 240 ; Indre-et-Loire : 763 ; Isère : 1 108 ; Jura : 596 ; Landes : 360 ; Loire : 351 ; Haute-Loire : 285 ; Loire-Atlantique : 363 ; Loiret : 160 ; Lot : 150 ; Lot-et-Garonne : 92 ; Maine-et-Loire : 405 ; Manche : 99 ; Haute-Marne : 46 ; Mayenne : 97 ; Meurthe-et-Moselle : 1 184 ; Morbihan : 90 ; Moselle : 4 323 ; Nièvre : 28 ; Nord : 530 ; Oise : 606 ; Pas-de-Calais : 616 ; Puy-de-Dôme : 161 ; Pyrénées-Atlantiques : 209 ; Pyrénées-Orientales : 569 ; Bas-Rhin : 1 090 ; Rhône : 1 533 ; Saône-et-Loire : 467 ; Sarthe : 398 ; Savoie : 1 039 ; Haute-Savoie : 740 ; Seine-Maritime : 967 ; Deux-Sèvres : 220 ; Somme : 400 ; Tarn : 69 ; Var : 558 ; Vaucluse : 620 ; Vendée : 115 ; Vienne : 48 ; Haute-Vienne : 89 ; Vosges : 217 ; Yonne : 239 ; Territoire-de-Belfort : 137 ; Paris : 6 610 ; Seine-et-Marne : 1 700 ; Yvelines : 834 ; Essonne : 2 620 ; Hauts-de-Seine : 2 352 ; Seine-Saint-Denis : 6 643 ; Val-de-Marne : 1 885 ; Val-d'Oise : 1 790.

2 059 signatures réalisées en ligne sur le site du M'PEP.

ÉDITORIAL

Nous serons dans la rue le 30 septembre !

Daniel Gluckstein, secrétaire national du POI

Dix jours ont suffi au gouvernement Hollande-Ayrault pour annoncer : un plan d'austérité de 30 milliards d'euros, la remise en cause de l'abattement de 10 % sur l'imposition des retraités, le début des « négociations » sur la flexibilité du travail et le financement de la Sécurité sociale, la troisième hausse du prix du gaz, l'approbation du rapport Sartorius qui entérine les 8 000 suppressions d'emplois à PSA, le lancement de l'acte III de la décentralisation transférant les charges de l'Etat dans l'objectif de leur privatisation-liquidation, les « emplois d'avenir »... statut précaire qui tend à se mettre partout en place...

Qui osera prétendre que ce flot de mesures anti-ouvrières, anti-jeunes, anti-populaires ne découle pas de l'application anticipée du TSCG ? Qui osera nier qu'en agissant de la sorte, le gouvernement Hollande-Ayrault obéit aux ordres de la troïka (Union européenne-FMI-Banque centrale européenne), celle-là même qui, ce week-end, a dressé contre elle des centaines de milliers de manifestants au Portugal et en Espagne ? Qui contestera le droit légitime des travailleurs, victimes de cette agression généralisée, de se mobiliser pour la mettre en échec ?

La presse a relevé que dans son discours à la fête de L'Humanité, Pierre Laurent, premier responsable du Parti communiste, a déclaré : « Nous ne sommes pas des opposants. Nous ne nous opposons pas à un gouvernement (...). Nous ne sommes pas des opposants, nous sommes comme les Français prêts à l'effort et au travail. Et après tout, s'il s'agissait de se serrer la ceinture pendant deux ans pour que le pays aille mieux, nous serions prêts à en discuter. » Comment comprendre, de la part d'un dirigeant qui appelle à manifester le 30 septembre contre le TSCG, cette rhétorique de non-opposant, et cet appel à se « serrer la ceinture » ?

Selon un sondage publié le 17 septembre, 64 % des Français voteraient non, aujourd'hui, au traité de Maastricht. Or le TSCG, c'est Maastricht en pire. Dire non au TSCG, c'est dire non à toutes les mesures d'austérité qui découlent du TSCG et de Maastricht !

Le Parti ouvrier indépendant, partisan de la rupture avec l'Union européenne et de l'abrogation du traité de Maastricht, n'a eu de cesse, depuis des mois, d'agir pour réaliser l'unité la plus large contre la ratification du TSCG. C'est sur cette base qu'il appelle à manifester le 30 septembre, considérant que, dans le contexte actuel, la lutte contre le TSCG implique d'aider les travailleurs à rassembler leurs forces pour bloquer chacune des mesures, des contre-réformes, des attaques d'austérité que le gouvernement Hollande-Ayrault veut imposer.

Nous savons que cette volonté de combattre les politiques d'austérité est largement partagée par tous ceux, militants de toutes tendances, qui constituent, avec les adhérents du POI, les comités pour l'unité, et qui manifesteront le 30 septembre. Pour tous, ce 30 septembre ne sera pas un point d'arrivée, mais le point de départ d'une bataille politique pour aider la classe ouvrière à se rassembler contre l'agression dont elle est l'objet de la part de ceux qui refusent de rompre avec la troïka.

Contre la ratification du TSCG, contre l'austérité qu'il faudra bien bloquer par et dans la lutte de classe, contre la dictature de la troïka : tous dans la rue le 30 septembre !

CONFÉRENCE ENVIRONNEMENTALE DES 14 ET 15 SEPTEMBRE

La "transition écologique" appelée à couvrir une opération d'ampleur contre la Sécurité sociale

Yan Legoff

L'écologie serait le prétexte à un coup fatal contre l'un des principaux fondements de la Sécurité sociale : son financement par les cotisations sociales payées par les patrons, partie intégrante du salaire dû aux travailleurs.

Une conférence environnementale était organisée par le gouvernement les 14 et 15 septembre. A l'ordre du jour, ce qu'il appelle la « transition écologique et environnementale ». « C'est un projet de société, c'est un modèle de développement, c'est une conception du monde », a lancé François Hollande. Il a déclaré : « Les tarifs publics comme les prix privés doivent refléter la rareté, le coût social et environnemental du service rendu ou de la marchandise consommée. C'est l'un des objectifs de la proposition de loi qui a été déposée par le député François Brottes, bientôt en discussion à l'Assemblée nationale, sur les tarifs de l'énergie. » Traduisons : dans cette nouvelle conception du monde, gaz et électricité devront augmenter.

Mais l'écologie ne servirait pas seulement à augmenter les prix de l'énergie. Elle devrait aussi justifier un coup fatal contre l'un des principaux fon-

dements de la Sécurité sociale, ni plus ni moins. Ce qui est visé : son financement par les cotisations sociales payées par les patrons. Pour le gouvernement, ces cotisations sont un frein à la compétitivité des entreprises. A leur demande, il compte exonérer les patrons de tout ou partie de ces cotisations, et augmenter dans le même mouvement la CSG payée par les travailleurs actifs et les retraités.

Dur à faire avaler, même par un gouvernement qui se dit de « gauche » !

D'où l'idée d'emballer cela de transition écologique et environnementale.

Le 9 septembre dernier à la télévision, François Hollande annonçait déjà une « grande réforme » du financement de la protection sociale : « La CSG pourra faire partie de la discussion, mais il n'y aura pas que la CSG. Il est très important qu'il y ait d'autres prélèvements, y compris écologiques, qui puissent se substituer aux prélèvements sur le travail. »

La CSG ne serait donc pas la seule à augmenter.

En plus se dessine une sorte de TVA « écologique ». Hollande l'a laissé entendre à la conférence environnementale : « Il nous faudra changer des modes de prélèvement et surtout peser sur les choix, taxer moins le travail, plus les pollutions ou les atteintes à la nature. »

Et le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a déclaré en conclusion de cette conférence : « J'ai la conviction que nous pouvons construire une fiscalité écologique qui soit juste socialement, qui favorise l'innovation et la croissance économique, qui améliore aussi la compétitivité de nos entreprises et qui garantisse le financement de notre protection sociale. »

Vouloir augmenter la CSG et introduire une nouvelle « taxe écologique » (qui maquillerait en fait une augmentation de la TVA) pour enterrer la Sécurité sociale de 1945, tout cela au nom de la lutte contre les atteintes à la nature !

Même Laurence Parisot, présidente du Medef, n'aurait pas osé !



"J'ai la conviction que nous pouvons construire une fiscalité écologique (...) qui améliore aussi la compétitivité de nos entreprises"

(Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault)

ILS ONT DIT



UNE CONFÉRENCE "INTÉRESSANTE ET UTILE" POUR LAURENCE PARISOT (MEDEF)

Laurence Parisot, présidente du Medef, a estimé que la conférence environnementale avait été « intéressante et utile ». « Nous partageons l'objectif général qui consiste à dire qu'il faut mieux, beaucoup mieux intégrer les enjeux environnementaux pour préparer de manière intelligente l'évolution énergétique », a-t-elle déclaré à la presse.

L'écologie ayant été appelée à la rescousse par le gouvernement pour justifier la mise à mort du système de financement de la Sécurité sociale par une partie des salaires (les cotisations) versée par les patrons, on comprend le soutien de la présidente du Medef.



"QUELQUES INTENTIONS POSITIVES", MAIS ENCORE "TRÈS LOIN DU COMPTE", SELON PIERRE LAURENT (PCF)

Le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, a jugé le 15 septembre sur TF1, au lendemain de la conférence environnementale qu'« il y a quelques intentions positives mais encore faudrait-il avoir les moyens ». « On est encore très loin du compte, de l'ambition nécessaire », a-t-il encore indiqué, parlant de l'hypothétique rénovation des logements anciens, de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim... Et sur l'intention du gouvernement de mettre à bas le financement de la Sécurité sociale, Pierre Laurent n'a-t-il rien à dire ?

APRÈS LA FÊTE DE L'HUMANITÉ...

"Combattre l'austérité"



Patrick Le Hyaric prenant la parole à la fête de l'Humanité, le 16 septembre 2012 à La Courneuve.

Marie Stagliano

Intervenant dans un débat à la fête de l'Humanité, Patrick Le Hyaric, directeur du quotidien du PCF, déclare, à propos du TSCG : « Ce traité n'est pas à mille lieues de nous. Ce que François Hollande a annoncé dimanche dernier, ce n'est rien d'autre que l'anticipation de la mise en œuvre de ce traité, c'est au nom de cela que l'on va augmenter un certain nombre d'impôts, y compris "écologiques", le contrôle des comptes de la Sécu, des communes. »

Oui, en annonçant 30 milliards d'augmentation d'impôts et de coupes budgétaires supplémentaires pour 2013, le président de la République ne fait qu'anticiper la mise en œuvre du pacte budgétaire européen.

Et Patrick Le Hyaric de conclure que ce traité doit faire « l'objet d'un débat citoyen » et d'un référendum.

Le gouvernement va présenter en Conseil des ministres, ce mercredi 19 septembre, le texte du TSCG avant

de le soumettre au vote de l'Assemblée nationale, le 2 octobre prochain.

CÔTÉ COUR...

Alors, quel sens cela a-t-il de réclamer, à quelques jours de cette échéance, un « débat citoyen », un référendum ? Pourquoi escamoter l'exigence des travailleurs et des militants de bloquer la ratification de ce traité, d'agir dans l'action commune pour qu'il ne soit pas ratifié ?

A la même fête de l'Humanité, Pierre Laurent, secrétaire national du Parti communiste, s'alarme du « choc budgétaire » annoncé par François Hollande, tout en déclarant : « Nous ne nous opposons pas à un gouvernement, nous combattons une politique, l'austérité qui enfonce l'Europe dans la récession. »

CÔTÉ JARDIN...

Cependant, l'Assemblée nationale a adopté, dans la nuit du 12 au 13 septembre, le projet de loi créant les contrats d'avenir.

Largement subventionnés par l'Etat, ils s'adressent aux jeunes de 16 à 25 ans peu ou non qualifiés, venant de zones défavorisées, pour une durée maximale de trois ans.

Le texte crée également, sur un modèle comparable, des emplois d'avenir professeur. Au total, 150 000 « emplois » d'ici à 2014.

Subventionner la précarité pour lutter contre la précarité... tel est le contenu de ce texte qui a recueilli le vote favorable des députés du PCF et du PG. Le 9 juillet dernier, le Conseil de Paris a supprimé la gratuité dans les transports en commun pour les personnes âgées ou handicapées.

Cette mesure, qui pénalise en particulier 132 000 retraités (payant moins de 2 028 euros d'impôts annuels), permet de réaliser une économie de 5 millions d'euros sur le budget de la Ville. Une décision votée par la majorité municipale, incluant les élus PCF et PG. Mais alors... « combattre l'austérité » ?

Nouvelle augmentation de 2 % du tarif du gaz au 1^{er} octobre

C'est la troisième hausse depuis le début de l'année. Depuis le mois de janvier, le gaz aura ainsi augmenté de 8,7 %. En trois ans et demi, GDF Suez a réalisé près de 16 milliards d'euros de profits !

Le mercredi 12 septembre, on apprend par la presse que le groupe GDF Suez réclame une nouvelle augmentation de 7 % des tarifs du gaz au 1^{er} octobre. Le même jour, à l'issue du Conseil des ministres, la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem, déclare que « cette demande en l'état n'est pas satisfaisante », car l'augmentation exigée est « trop élevée ».

« Trop élevée » ? Parce que 1 %, 2 %, 3 %, ce serait acceptable ? Confirmation le 17 septembre. Le gouvernement décide finalement une hausse de 2 % pour, dit-il, « protéger le pouvoir d'achat des Français ». C'est la troisième hausse de l'année ! L'augmentation, en 2012, dépasse ainsi 8,7 %, et plus de 70 % depuis juillet 2005. Pendant ce temps, les profits nets de GDF Suez se sont élevés à 4,5 milliards d'euros en 2009, à 4,6 milliards en 2010, à 4 milliards en 2011 et, pour les six premiers mois de cette année, à 2,5 milliards. Au total, sur quarante-deux mois, 15,6 milliards d'euros de profits, soit l'équivalent de

la moitié du montant du plan de rigueur annoncé pour l'an prochain ! Et au même moment, le gouvernement et la Cour des comptes pointent les malades, les retraités comme étant responsables des déficits publics !

"UNE HAUSSE INÉLUCTABLE" ?

Un gouvernement qui aurait tant soit peu le souci des intérêts de la population décréterait immédiatement la baisse des prix du gaz et de l'électricité. Pour cela il faudrait, certes, revenir sur les lois de transpositions des directives européennes. Ces dernières ont cassé le monopole public et ont remis en cause le tarif réglementé et le droit de l'Etat de le fixer en toute liberté.

Le gouvernement choisit de poursuivre dans cette voie. Par l'entremise du groupe PS à l'Assemblée nationale, une proposition de loi « instituant une tarification progressive de l'énergie » voudrait faire disparaître le tarif réglementé (identique pour tous les usagers, en tout point du territoire). Dans l'exposé des motifs de cette proposition, les auteurs avouent eux-mêmes qu'il s'agit « d'accompagner la hausse inéluctable des prix de l'énergie ». « Inéluctable » ? Seulement s'il s'agit de garantir les profits des actionnaires de GDF Suez...

Y. L. ■



Chaque semaine, lisez diffusez Informations ouvrières. Abonnez-vous !

Automobile

Laurence Fayard

Au moment où nous bouclons cette page, le président de la République, François Hollande, annonce qu'il recevra ce jeudi 20 septembre l'intersyndicale de l'usine PSA Peugeot Citroën d'Aulnay-sous-Bois. Les syndicats de l'usine ont appelé les salariés à la grève et à manifester devant l'Élysée au moment où leur délégation sera reçue. Les intentions du gouvernement sont claires. Il n'a pas caché sa volonté d'accompagner le plan

de restructuration. Cette rencontre aura lieu en effet dix jours après que l'expert mandaté par Bercy pour établir « un diagnostic » du groupe PSA a, dans son rapport, jugé le plan Varin — supprimant 8 000 emplois et fermant le site d'Aulnay —, « inévitable ». Immédiatement après avoir rendu le rapport public, le gouvernement, par la voix de son ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, affirmait que le groupe était « réellement en difficulté » et avait besoin d'une « restructuration ».

Quelques jours plus tard, le 15 septembre, 5 000 salariés de l'usine PSA la Janais manifestaient à Rennes à l'appel de l'ensemble des organisations syndicales du site, soutenus par les unions départementales des syndicats, pour le maintien de tous les emplois. Parmi les mots d'ordre scandés par les salariés : « *Maintien de tous les emplois et de tous les sites !* » N'y a-t-il pas urgence à réaliser les conditions de l'unité sur cette exigence ?

PSA la Janais

Cinq mille manifestants à Rennes contre les licenciements

Le 15 septembre, cinq mille manifestants ont répondu à l'appel de l'intersyndicale de l'usine PSA de la Janais, à Rennes. La banderole de la CGT affirmait : « *Tous ensemble pour dire non aux 1 400 suppressions d'emplois.* » Celle de l'union départementale FO : « *Aucun licenciement, ni à la Janais ni ailleurs.* » Les manifestants étaient suivis par le cortège des unions départementales (CFDT, CGT, FO, Solidaires, FSU, UNSA, CFTC).

Les travailleurs de l'usine ont été rejoints par plusieurs dizaines de salariés d'Aulnay affirmant le combat commun contre le plan Varin et le refus de la fermeture de l'usine d'Aulnay.

Les salariés craignent de plus en plus que le plan Varin de 8 000 licenciements, dont 1 400 à Rennes, ne soit, comme à Aulnay, qu'une étape vers la fermeture de l'usine qui, rappelons-le, comptait 12 500 salariés il y a dix ans.

Quelques jours plus tôt, le président de la République, en visite au salon international des productions animales qui se tenait à côté de l'usine PSA la Janais, avait reçu les syndicats de Citroën pour leur dire en substance qu'il voulait tout faire pour réduire le nombre de suppressions d'emplois. En réalité, il a confirmé les déclarations du gouvernement et du rapport Sartorius : le groupe PSA est en difficulté, il va falloir l'aider, et donc accompagner les licenciements.

Ce que les salariés attendent du gouvernement, c'est qu'il prenne les mesures immédiates pour maintenir tous les emplois, c'est-à-dire le retrait du plan Varin.

En répondant à l'appel à manifester des syndicats, les salariés ont montré qu'ils voulaient défendre leur emploi. L'unité pour le retrait du plan Varin, pour le maintien des 8 000 emplois et de tous les sites est possible.

Correspondant ■



Dans la manifestation du 15 septembre, à Rennes (photo correspondant).

PSA Aulnay-sous-Bois

Peut-on accepter les conclusions du rapport gouvernemental ?

Michel Lefebvre,

comité d'Aulnay-sous-Bois du POI

Le 11 septembre, le gouvernement rendait public le rapport Sartorius favorable à la restructuration de PSA. Le maire PS d'Aulnay, Gérard Ségura, déclarait alors, à la suite du ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, que la perspective de négociations tripartites sur le plan Varin laissait « la fenêtre entrouverte pour affiner les propositions du groupe », des propositions qui, selon lui, « ne sont pas la fin de l'histoire » (AFP, 11 septembre). « *Affiner les propositions du groupe* », n'est-ce pas accompagner les 8 000 suppressions d'emplois et la fermeture du site d'Aulnay ? N'est-ce pas ce que fait Gérard Ségura en proposant « une reconversion industrielle du site » ?

● JEUDI 6 SEPTEMBRE

Le tract du POI intitulé : « *Pourquoi ne pas dire nettement "Retrait du plan Varin, annulation des 8 000 suppressions d'emplois, aucune suppression, maintien d'Aulnay et de tous les sites ?"* », est diffusé à 1 500 exemplaires. Un ouvrier, syndiqué CGT, vient dire à un diffuseur : « *Vous avez totalement raison d'écrire que tout le monde fait comme si la fermeture de l'usine était inéluctable, comme s'il n'y avait plus rien à faire.* »

● SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Le maire PS d'Aulnay-sous-Bois, Gérard Ségura, organise un débat sur PSA à l'occasion du forum des associations. Cent cinquante personnes sont présentes, avec les représentants syndicaux de PSA, les élus de la municipalité, le député PS, le responsable PS au conseil régional. Le maire annonce son intention de faire voter par le conseil municipal un vœu permettant à la municipalité de s'opposer pendant deux-trois ans à la spéculation, en imposant un périmètre d'études sur la partie des cent dix hectares non utilisés par PSA. Tous les représentants syndicaux du site (CFTC, SIA, CGT) dénoncent le mensonge de Montebourg qui avait déclaré en juin que l'usine ne fermerait pas.

Le maire devra répondre à plusieurs interventions, dont celle d'un militant du POI s'étonnant de sa proposition, dans une lettre distribuée aux Aulnaysiens, « *d'une reconversion industrielle du site* », « *une solution à dominante transport* ». La fermeture serait-elle donc inéluctable ?

Le maire répondra qu'il a été mal compris, que cette proposition ne concernerait que les terrains actuellement inoccupés...

Il est alors proposé, puisque toutes les interventions dénoncent la fermeture de PSA, que les mots d'ordre qui soutiennent l'unité pour la défense de PSA soient : « *Retrait du plan Varin, maintien des 3 300 emplois, maintien du site automobile d'Aulnay.* »

Le maire : « *Tout le monde ici, n'est pas d'accord pour le retrait du plan Varin.* »

Tanja Sussest, du Syndicat indépendant de l'automobile (SIA), renchérit : « *S'il y avait un magicien qui, avec sa baguette, nous maintient tous à fabriquer des voitures... Mais ce n'est pas le cas.* »

Mohamed Khenniche, du syndicat SUD, déclare pour sa part : « *Nous sommes totalement pour l'abandon du plan Varin et le maintien des 3 300 emplois. Nous ne voulons pas nous battre pour des primes à la valise.* »

Nous ne saurons pas ce qu'en pense Jean-Pierre Mercier, responsable CGT et dirigeant de Lutte ouvrière, qui restera silencieux sur ce point.

● JEUDI 13 SEPTEMBRE

Conseil municipal. Le maire y déclare que « *le rapport Sartorius démontre que la fermeture n'est pas inéluctable* ». Il présente son projet de périmètre ou sursis à statuer pour empêcher la spé-

culcation dans un périmètre beaucoup plus étendu que les terrains de PSA. Il souhaite un vote unanime, ce qu'il obtiendra.

Si les interventions de la minorité municipale (droite) comme celles de la majorité PS sont sur le mode : « *Nous souhaitons le maintien du site, mais la reconversion semble inéluctable* », deux interventions méritent d'être relevées. Pour Miguel Hernandez, responsable du groupe PCF, « *la fermeture du site d'Aulnay est inacceptable. La réaction du gouvernement qui a décidé d'abandonner les salariés laisse perplexe. S'il cède sur PSA, il cédera sur tout.* »

Le gouvernement peut interdire les licenciements boursiers, il peut socialiser les moyens de production dans certains secteurs au moins. Il n'est pas question (en référence à la délibération — NDLR) de s'engouffrer dans une logique de reconversion. »

Abdallah Benjana, conseiller municipal PS, déclare : « *Il y a eu dans les années quatre-vingts la fermeture des mines de charbon, puis le plan de fermetures dans la sidérurgie. Et maintenant, cela serait le tour de l'automobile ? Je refuse les conclusions du plan Sartorius !* »

Le gouvernement ne doit pas lâcher, sinon les patrons vont pouvoir faire ce qu'ils veulent. Tout le monde doit prendre ses responsabilités. »

Réforme du marché du travail

La négociation s'est ouverte le 14 septembre

Daniel Shapira

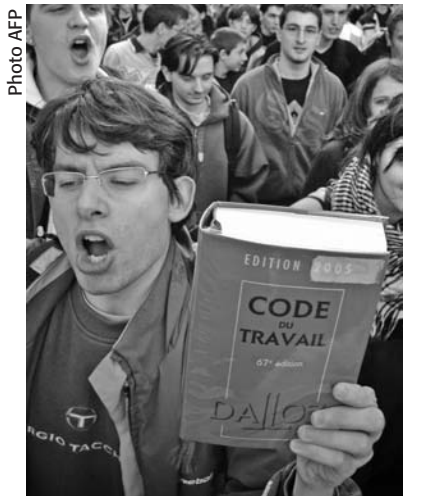
Vendredi 14 septembre, le Medef et les confédérations syndicales ont tenu une première réunion sur le document du ministre du Travail, Michel Sapin, « *pour une sécurisation de l'emploi* ».

François Hollande, dans son intervention télévisée, avait appelé syndicats et patronat à trouver un « *compromis historique* ».

Dès l'ouverture de la séance du 14 septembre, le ministre Sapin a explicité une de ses propositions en suggérant une modulation des cotisations patronales à l'assurance chômage : l'idée serait « *d'augmenter les cotisations chômage sur les contrats à durée déterminée et (de) diminuer les cotisations sur les contrats à durée indéterminée, les employeurs auraient un avantage à embaucher en contrat à durée indéterminée et un inconvénient à embaucher à contrat à durée déterminée* ». Sapin parle d'un « *donnant-donnant* ».

C'est plutôt un marché de dupes. Malgré le développement de la précarité, il y a en effet plus de 80 % de salariés en CDI aujourd'hui. On voit bien où mène la proposition du ministre Sapin : une baisse globale, brutale, des cotisations patronales à l'assurance chômage. C'est du gagnant-gagnant... pour le patronat.

D'ailleurs, plus généralement, sur tous les thèmes de cette « négociation », le Medef n'a pas caché sa satisfaction. Son représentant, Bernard Bernasconi, parlant du document d'orientation du gouvernement, a indiqué : « *On parle bien d'adaptabilité, de souplesse, d'un certain nombre d'éléments qu'on souhaite depuis des années voir discuter.* » Ajoutant sentir « *une vraie opportunité d'avoir un accord global équilibré* » (selon l'AFP). Une représentante de la CGC, Marie-Françoise Leflon, a souligné l'enjeu : « *Le champ de cette négociation est assez énorme, de la précarisation à la structure fondamentale du rapport entre un employeur et son employé.* » C'est bien le cœur du Code du travail et des conventions collectives qui est dans le collimateur.



Mais pour autant, l'affaire n'est pas si simple. « *L'accord peut se révéler difficile à trouver, car, pour être légitime, il devra être signé par au moins quatre des cinq syndicats.* » « *Ce qui n'est pas gagné d'avance* », observe un expert en relation sociale. Tout dépendra de la position de FO et de la CGT qui risquent de faire monter les enchères. Faute d'accord d'ici à la fin de l'année, l'Etat prendra ses responsabilités, a prévenu François Hollande » (Le Parisien, 15 septembre).

Négociations bien encadrées, comme on le constate, puisqu'avec ou sans accord, le gouvernement veut déposer une loi.

Hôpitaux

"Un hôpital... sans lit"

Le plus ancien hôpital de Paris (il date du VII^e siècle), l'Hôtel-Dieu, est menacé de démantèlement pur et simple. La directrice générale de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) a présenté mercredi 12 septembre le projet du « nouvel Hôtel-Dieu ». Le journal *Le Parisien* a résumé ainsi, en titre, cette annonce : « L'Hôtel-Dieu va devenir un hôpital... sans lit. » Avec cette précision : « Moins de la moitié du site sera désormais consacré à l'accueil des malades. » Les services administratifs du siège de l'AP-HP (situés à quelques centaines de mètres) devraient en effet y être transférés ! C'est une décision de la majorité municipale du Conseil de Paris (PS, PCF, PG) qui, en autorisant le 6 février dernier la vente du bâtiment du siège, a rendu possible ce transfert. Mais, comme le dit le médecin urgentiste Gérard Kierzek, cité par *Le Parisien* : « L'AP-HP fait mine que son projet est irréversible, mais c'est faux ! » On lira ainsi le compte rendu d'une assemblée tenue à l'Hôtel-Dieu, en présence du directeur, au lendemain de l'annonce, ainsi que le communiqué de presse de tous les syndicats de l'AP-HP à l'issue de leur entrevue avec le député PS, président du comité de surveillance de l'AP-HP, Jean-Marie Le Guen.

Hôtel-Dieu : les personnels et leurs syndicats rejettent le projet de démantèlement

Correspondant

Le 12 septembre 2012, à l'Hôtel-Dieu, un amphithéâtre, prévu pour deux cent cinquante places assises, était plein à craquer, travées comprises. Cette mobilisation fait suite à la décision — annoncée deux jours auparavant par mail — de la nouvelle direction de présenter son projet de « transformation » de l'Hôtel-Dieu.

Les personnels médicaux et paramédicaux, avec les syndicats, sont intervenus sèchement. Le médecin urgentiste Gérard Kierzek est intervenu sur le devenir de certains services, comme la psychiatrie de l'hôpital (étroitement « liée à l'urgence »), menacée de disparition, le service de suicidologie où, aux urgences, « la prise en charge des malades est complexe ».

Les urgences accueillent plus de 110 000 passages par an, c'est-à-dire au moins 200 passages par jour... Des interventions chirurgicales sont nécessaires ; les blocs sont menacés, « alors que nous pouvons garder au moins un bloc en fonctionnement pour des urgences et des lits ».

Un cadre du service des urgences, Olivier Page, à propos de la prise en charge de patients ayant ingurgité des boulettes de cocaïne et transportés (en garde à vue) par la police : « Nous devons intervenir ensuite très rapidement, avec une réanimation à côté ; il faut moins de trente minutes. Si nous n'avons plus de bloc ni d'urgences, que deviennent ces patients ? Devront-ils être opérés dans l'ambulance ? Qui en portera la responsabilité en cas de couac ? »

Vous oui ; mais pas moi, j'ai fait le nécessaire pour alerter l'administration ! »

Le directeur : « Des Samu seront prévus pour intervenir vers Cochin, et des médecins seront formés pour cette transition de fermeture. »

Le médecin : « Vous ne pouvez pas répondre à la place des médecins, vous n'êtes pas médecin ! »

Le directeur : « Il faut savoir bouger et évoluer. Avez-vous un projet ? »

Le médecin : « Oui ! » Et il énumère un projet alternatif non retenu par l'administration...

Le cadre : « Selon une étude, l'Hôtel-Dieu est le seul hôpital parisien qui peut recevoir en moins de trente minutes sur un rayon de 6,5 millions d'habitants. Cela rejoint les propos du ministre de la Santé, Marisol Touraine, qui dit vouloir garantir un service des urgences à moins de trente minutes pour chaque habitant sur Paris et ailleurs. Cela ne correspond pas à vos projets. Vous ne répondez pas à mes questions. Que deviendront les malades qui auront besoin de soins en urgence sur Paris-Centre ? Que devient mon "bouletteux" ? » ■

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

USAP-CGT, FO, SUD Santé, CFTC (AP-HP)

« A la suite de leur demande d'entrevue du 29 juin, les organisations syndicales USAP-CGT, FO, SUD Santé, CFTC et CFDT de l'AP-HP ont été reçues le 11 septembre par M. Le Guen, président du conseil de surveillance de l'AP-HP.

Les organisations syndicales ont demandé l'arrêt, voire le moratoire, de la mise en œuvre du plan stratégique, des restructurations en cours et, principalement, l'arrêt du démantèlement de l'Hôtel-Dieu, le maintien de ses urgences, le non-transfert du siège... Lors de cette rencontre, M. Le Guen n'a pas répondu à ces demandes, tout en ajoutant « qu'on ne peut garder l'Hôtel-Dieu actuel, que la CME (commission médicale d'établissement - NDLR) de l'AP-HP n'aura pas satisfaction sur la fermeture sèche de l'Hôtel-Dieu ».

Pour les organisations syndicales, le changement, vanté par M. Le Guen lors de cette entrevue, c'est la continuité de ce qui a été décidé par l'ancien gouvernement. Les organisations syndicales considèrent que la poursuite du plan stratégique et des restructurations, c'est la diminution de l'offre publique de soins et de qualité en Ile-de-France. Les organisations syndicales USAP-CGT, FO, SUD Santé, CFTC de l'AP-HP réaffirment leur exigence : « Arrêt du plan stratégique ; arrêt du démantèlement de l'Hôtel-Dieu, maintien de ses urgences ; non au transfert du siège de l'AP-HP ».

Paris, le 12 septembre 2012. » ■

Education nationale

REPORTAGE DANS LE VAL-DE-MARNE

Trois cents enseignants, avec leurs syndicats, et parents d'élèves rassemblés au ministère de l'Éducation nationale

Le mercredi 12 septembre, enseignants, parents, responsables départementaux du Snudi-FO, du SNUipp-FSU et de SUD se sont rassemblés au ministère de l'Éducation nationale.

Ils étaient trois cents à avoir constitué des délégations venues de treize écoles de huit communes du Val-de-Marne : Boissy-Saint-Léger, Bonneuil, Champigny, Chevilly-Larue, Ivry, Le Kremlin-Bicêtre, Villejuif et Vitry. Des élus étaient également présents.

Les enseignants du groupe scolaire Joliot-Curie, à Ivry-sur-Seine : « Nous sommes venus avec un minicar de la mairie. Nous avons 109 élèves de CP pour quatre classes. Faites la division, les enfants sont entre 27 et 29 par classe et nous sommes en zone d'éducation prioritaire. En juin, on nous avait pourtant promis une ouverture ! Les seize enfants qui relèvent d'une classe d'initiation pour non-francophones ne sont pas pris en compte, car ils n'étaient pas là le jour de la rentrée ! La classe d'adaptation a été fermée. L'inspection académique veut bouleverser l'organisation des classes et demander à des enseignants de prendre en charge des CP avec des CM2. Mais cela ne s'improvise pas ! »

La directrice d'une école maternelle de Bonneuil : « Dans l'école, il y a huit enfants handicapés qui ont besoin d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS). Nous avons appris que la huitième classe était fermée. Toute la structure est remise en cause. Soixante-quatorze nouveaux logements vont être livrés en janvier. Il n'y a pas lieu de fermer une classe. »

La directrice de l'école maternelle Robert Desnos, au Kremlin-Bicêtre : « Il nous



faut absolument la réouverture de la sixième classe. Nous avons 31 élèves dans nos classes. Ce n'est pas possible. Six enfants relèvent de la maison départementale des personnes handicapées.

Une enfant est atteinte de la maladie des os de verre, un autre est autiste, un autre est en hôpital de jour à mi-temps. L'an dernier, nous avions 25 élèves par classe et 7 AVS pour accompagner 7 enfants handicapés. Ils devraient nous entendre, quand même ! »

Une enseignante de l'école Paul-Vaillant-Couturier, à Villejuif : « Les classes du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) sont à 33 élèves ! L'austérité retombe sur nous, sur les enfants. »

« Monsieur Peillon, on veut nos classes ! »

Parents et enseignants scandent : « Monsieur Peillon, recevez la délégation ! » Le ministère fait savoir à nouveau qu'il ne recevra pas et renvoie sur le recteur. Une discussion s'engage.

Un responsable du Snudi-FO : « Les réponses de l'inspecteur académique sont celles du recteur. Le ministre a dit qu'il ne laisserait pas des situations d'urgence. Qu'il nous réçoive ! »

Une enseignante : « Et ils vont nous inviter à des "concertations" sur la réussite scolaire ! »

Une directrice : « Il faut commencer par le début, que toutes les classes soient ouvertes pour accueillir les enfants. »

Un élu : « Le ministre sait très bien ce qu'il a donné au recteur ! »

Une directrice : « Nos revendications sont prioritaires. Il faut revenir, les autres élus doivent venir, avec tous les parents. »

Une lettre au ministre est rédigée par les représentants syndicaux avec les délégations. Elle est lue et approuvée.

Lundi 17 septembre, on apprend que les demandes d'ouvertures de classe ont été arrachées dans les écoles maternelles Desnos, au Kremlin-Bicêtre, et Cotton, à Bonneuil-sur-Marne.

Correspondant ■

AUBERVILLIERS (SEINE-SAINT-DENIS)

"Nous n'avons pas voté pour que nos enfants souffrent"

L'ouverture d'une classe arrachée

Depuis le mois de juin, les parents et les enseignants de l'école maternelle Françoise-Dolto demandent l'ouverture d'une classe. Nouveau refus de l'inspection académique lors du comité technique le 7 septembre. Pour les parents, c'est la colère. Le 10 septembre au matin, ils bloquent l'école. Une assemblée générale est organisée, avec une soixantaine de parents, les enseignants et le représentant du syndicat départemental FO des instituteurs.

Le constat est accablant : « Des petites sections à 29, un double niveau petite section-moyenne section à 30, des grandes sections à 28 et 29 ! (...) Il manque des AVS pour trois enfants (...); l'école n'a pas de maître G (Rased), il y a trois enfants non francophones en moyenne par classe ; la psychologue scolaire et la maîtresse E (Rased), se partagent sur quatre écoles ! », lit-on dans la motion de l'assemblée générale exigeant « l'ouverture immédiate d'une classe ».

Les parents insistent : « Nous n'avons pas voté pour que nos enfants souffrent. »

La conclusion de la motion traduit toute leur détermination : « Nous nous battons jusqu'à satisfaction de notre revendication. » Cette détermination affole tout le monde : le maire PS de la ville,

son adjoint à l'enseignement sont présents à l'assemblée.

Le premier propose d'appeler le ministre, le second, ancien instituteur, que son syndicat, le SNUipp, non présent à l'assemblée, soutienne la motion.

Joint au téléphone, il hésite, la conclusion ne lui plaît pas. Mais voilà, la motion a été adoptée à l'unanimité. C'est le mandat. Finalement, la motion sera soutenue par le SNUipp, la CGT et SUD.

Une délégation de parents, d'enseignants avec le Snudi-FO se rend à l'inspection académique. A peine les portes franchies, on leur dit : « Pour la classe, c'est bon. »

Mais le 17 septembre, toujours pas de maître.

Nouvelle assemblée le matin, avec les enseignants, les Atsem et une soixantaine de parents, soutenus par tous les syndicats départementaux (Snudi-FO, SNUipp-FSU, CGT Educ'Action, SUD Education, SE-UNSA) et la mairie, qui adopte une nouvelle motion : « Vous nous avez accordé la classe. Vous nous devez donc un enseignant. »

Ils manifestent devant l'inspection.

Un responsable leur annonce finalement qu'un enseignant sera envoyé pour prendre la classe l'après-midi même.

Correspondant ■

LA POSTE

Les revendications des personnels sont-elles compatibles avec les recommandations de la commission Kaspar ?

Constituée au lendemain d'événements dramatiques à La Poste (soixante-dix suicides en trois ans), dans une situation sociale très tendue, marquée par de forts mouvements locaux de grève, la commission Kaspar vient de communiquer ses recommandations.

Simon Hascoët

Rappelons que Jean Kaspar a été secrétaire général de la CFDT. On lit, page 48 du rapport qu'il vient de rendre, que La Poste a « l'ambition de devenir une entreprise pionnière dans la vie au travail, dans un contexte de mutation permanente » (1). On aura compris que ce document et les recommandations qu'il préconise s'inscrivent dans le cadre fixé par le gouvernement du grand « dialogue social », et doivent servir de laboratoire.

L'écran de fumée des 4 à 5 000 créations d'emplois

La presse a abondamment communiqué sur ce point. Kaspar préconise de « desserrer temporairement les contraintes sur les effectifs », parle de « sanctuarisation du volume d'emplois représenté par les charges syndicales et les absences pour formation », et d'embauches « sur deux ans », « pour partie sous la forme de contrats de génération et de contrats d'alternance » (page 50).

Il n'est donc pas question d'embaucher en CDI afin de créer, par exemple, des emplois de facteurs ou de guichetiers. D'ailleurs, La Poste supprime et se fixe de supprimer 10 000 emplois par an.

La stratégie de La Poste, soutenue par Kaspar

Kaspar fait référence de façon positive à la loi Quilès de 1990 — qui, sous le gouvernement Mitterrand-Rocard, a coupé en deux les PTT, avec La Poste, d'un côté, et France Télécom, de l'autre — et au passage de La Poste en société anonyme en 2010, « qui lui a permis de mener à bien une politique de développement de la compétitivité ».

Il parle de « résultats économiques incontestables ». Sur quelle base ? Tandis que le chiffre d'affaires du groupe La Poste a augmenté de 23 % entre 2002 et 2011, ses effectifs ont été réduits de 24 % pour la même période !

Kaspar prétend que « les conditions de travail des postiers se sont améliorées » (!) et que « la qualité de service a connu une nette amélioration ». Il ajoute qu'« on pourrait être tenté de conclure à la pleine réussite du modèle postal » !

Alors, pourquoi une commission ?

« Cette mutation était indispensable, mais elle est restée inachevée », écrit-il. Il ajoute que « le principe des gains de productivité n'est en lui-même pas en cause » et que « l'entreprise a besoin de plus de souplesse pour gérer des changements plus continus ».

Il dénonce « le modèle social de La Poste dont la rigidité ne répond plus aux exigences d'un changement continu ».

« Les salariés ont besoin de nouvelles conditions de sécurisation de leur avenir, plus fondées sur le développement de leur employabilité par l'acquisition de nouvelles compétences que sur la seule garantie d'un emploi durable », poursuit-il.

On voit bien que la préoccupation de Kaspar n'a rien à voir avec la défense des revendications des postiers, la fin des restructurations et des suppressions d'emplois, la défense et le

renforcement du statut et de la convention collective.

Au contraire, il faut accélérer le processus engagé pour achever la mutation de La Poste en entreprise très rentable.

Pour Kaspar, ce qui compte, c'est l'amélioration des « gains de productivité », que l'entreprise soit compétitive, plus souple, moins rigide, etc.

Mais comment y arriver ?

Mais comment y arriver face à la volonté des postiers de défendre leurs revendications, dont, notamment, la fin des suppressions d'emplois et des réorganisations ?

« Il convient donc certainement d'inventer les moyens d'une meilleure association des salariés à la stratégie permettant une meilleure connaissance et une meilleure compréhension de la finalité des réformes qui se sont engagées », préconise-t-il : « Associer les partenaires sociaux le plus en amont possible des choix stratégiques est indispensable pour créer un climat de confiance. »

« Les syndicats doivent quant à eux adapter leurs pratiques pour mieux prendre en compte les contraintes organisationnelles. »

On pourrait multiplier les citations. Kaspar indique que rien ne se fera si les organisations syndicales ne sont pas associées et si un système de ressources humaines au plus près du terrain ne cherche pas à contrôler les postiers. C'est ainsi que la « création des 4 à 5 000 emplois » est justifiée

comme « nécessaire à l'exercice du dialogue social et à la formation permanente. Ce desserrement doit être compris comme un investissement et non comme une charge pour l'entreprise. »

Kaspar préconise « des cursus de formation à offrir aux représentants du personnel et à l'encadrement (certaines pouvant être communes) » (page 52).

Il s'agit donc de préparer un comanagement pour rendre l'entreprise encore plus compétitive.

Les huit chantiers s'inscrivent dans ces recommandations (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...).

Ce document est entièrement réactionnaire : il propose aux organisations syndicales, au nom de la compétitivité, d'abandonner les revendications des salariés au profit d'un comanagement de La Poste.

Nombreux sont les militants syndicaux qui considèrent que, plus que jamais, l'heure est au combat uni pour défendre les revendications des postiers et, notamment, pour l'arrêt des suppressions d'emplois, des réorganisations et pour abroger la loi de privatisation de 2010.

Le président de La Poste doit s'exprimer sur le rapport Kaspar. Nous y reviendrons. Nous reviendrons également sur les positions des fédérations syndicales. ■

(1) Toutes les citations sont extraites du rapport de la « commission du grand dialogue de La Poste » présidée par Jean Kaspar. Ce rapport est consultable sur le site Internet de La Poste.

HÔPITAL

Le gouvernement ne veut pas abroger la loi Bachelot



Roselyne Bachelot, ministre de la Santé du gouvernement Fillon. Marisol Touraine, l'actuel ministre.

Françoise Kamel

Dans une interview au *Monde*, le 7 septembre, le ministre de la Santé, Marisol Touraine, a présenté le contenu de son « pacte de confiance pour l'hôpital ». A la question : « Reviendrez-vous en arrière concernant la T2A (tarification à l'activité — NDLR) et la loi Bachelot ? », elle répond : « Je ne veux pas revenir en arrière, renouer avec un « âge d'or » qui serait révolu, car nous devons tenir compte des défis d'aujourd'hui, notamment économiques, sociaux ou sanitaires (...). Nous n'allons pas abroger la loi HPST (1), qui a permis la création des agences régionales de santé (ARS), par exemple. » De son côté, François Hollande a appelé le gouvernement à publier les décrets relatifs à la certification des comptes des hôpitaux, prévue par l'article 17

François Hollande a appelé le gouvernement à publier les décrets relatifs à la certification des comptes des hôpitaux, prévue par l'article 17 de la loi Bachelot.

de la loi Bachelot, qui aligne les hôpitaux sur les cliniques privées. « Je demande là encore — une chose si simple qu'elle devrait déjà être faite — au gouvernement de mettre en œuvre la loi et de publier les décrets », a-t-il déclaré.

Refusant de rompre avec les injonctions de l'Union européenne en matière de dépenses publiques, le gouvernement refuse d'abroger la loi HPST. Pour respecter les critères de

Maastricht et d'un déficit de 3 % du PIB en 2013, il faut réduire le budget de la Sécurité sociale et, par voie de conséquence, l'Objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam). La Caisse nationale d'assurance maladie (2), le rapport de l'Inspection générale des affaires sociales et dernièrement le rapport annuel de la Cour des comptes, ont fait des recommandations précises à cet effet (fermetures de lits d'hospitalisation, réduction des emplois hospitaliers, etc.).

LES OBJECTIFS DE LA MISSION COUTY

Une mission vient d'être confiée à Edouard Couty, qui a successivement servi les gouvernements de gauche (avec Claude Evin), de gauche plurielle (avec Lionel Jospin) et de droite (avec Jean-Pierre Raffarin). Cette mission a pour but de revoir la place de l'hôpital public, pour le « décloisonner » et le « recentrer sur son cœur de métier ». Ce qui signifie, en d'autres termes, poursuivre la fermeture de milliers de lits et transférer une partie des charges, actuellement financées par l'assurance maladie, aux départements, aux salariés ou aux complémentaires. Refuser de rompre avec la loi Bachelot signifie aggraver le fonctionnement des hôpitaux, en généralisant leur organisation en pôles pour enfermer les médecins hospitaliers et les personnels dans la gestion d'une enveloppe contrainte. Une telle organisation a été récemment condamnée par l'Académie de médecine, qui s'est élevée contre « les effets néfastes d'une gestion purement comptable des établissements » et dénonce la suppression de la notion de service hospitalier... au détriment des patients. ■

(1) Loi « hôpital, patients, santé et territoires », dite loi Bachelot, ministre de la Santé du gouvernement Sarkozy-Fillon de mai 2007 à novembre 2010.

(2) Au conseil d'administration de la CNAM de juillet (voir *Informations ouvrières*, n° 214), il n'y a pas eu un seul administrateur pour s'opposer à la baisse de trois milliards d'euros de dépenses proposée pour le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) de 2013.

Avec la méthode du « dialogue social »

Le 7 septembre, en présentant son « pacte de confiance avec les personnels hospitaliers », Marisol Touraine a insisté sur son « attachement au regroupement syndical, qui s'est opéré ces dernières décennies » : « Ce sujet de la représentativité fera d'ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le cadre d'un groupe de travail sur l'amélioration du dialogue social. »

La méthode est désormais rodée : la ministre se consulte avec les organisations syndicales. Elle renvoie leurs revendications à l'impossibilité de les mettre en œuvre au nom de « la crise, la dette, les déficits ». Restent alors à « discuter » les « revendications » du ministère, rebaptisées « réformes indispensables ». Ainsi, s'agissant de la carrière des personnels, le ministre a surtout mis en avant son intention de « poursuivre la question de la coopération entre les professionnels ou celle des transferts de tâches et de délégations de compétences, prévues dans la loi HPST. » Le « dialogue social renoué et structuré » au niveau des établissements a pour fonction d'associer les syndicats et les médecins hospitaliers aux économies à réaliser. Ainsi, s'agissant de la carrière des personnels, le ministre a surtout mis en avant son intention de poursuivre « la coopération entre les professionnels ou celle des transferts de tâches et de délégations de compétences, prévues dans la loi HPST ».

Comment ne pas y voir une volonté de baisser le coût du travail pour s'adapter à la pénurie médicale ? Pénurie qui a sciemment été organisée par tous les gouvernements. Ensuite, Marisol Touraine légifèrera en s'appuyant sur les conclusions de la mission Couty à laquelle auront été associées les organisations syndicales. N'avons-nous pas là la traduction du « compromis historique », appliqué à l'hôpital public, que François Hollande appelle de ses vœux, pour ratifier le TSCG et mettre en place son plan de rigueur de 30 milliards ?

Chronique

INTERNATIONALE

Une exigence unanime (1)...

De Bilbao à Cadix, de Barcelone à La Corogne, des centaines de milliers de manifestants se sont rassemblés à Madrid le 15 septembre et ont déclaré : nos ennemis ne sont pas les autres peuples mais la minorité de capitalistes, de banquiers et de spéculateurs qui n'ont pas de patrie mais qui ont des institutions : l'Union européenne, le FMI, la Banque centrale européenne. Une exigence unanime s'est exprimée : assez ! Retrait des plans d'ajustement, des coupes, des prétendus plans de sauvetage et de la réforme du marché du travail qui ne provoquent que davantage de chômage et de misère ! Rien ne justifie que des millions de travailleurs, de jeunes, de chômeurs subissent les conséquences de la corruption, de la fraude, produits d'une politique qui ne cherche qu'à préserver les profits d'une minorité de capitalistes

et de spéculateurs. Rien ne justifie que le gouvernement central et les gouvernements régionaux se soumettent aux diktats des institutions du grand capital que personne n'a élues. Les travailleurs et les peuples de l'Etat espagnol exigent : dehors le gouvernement Rajoy ! Il faut un nouveau gouvernement qui annule les plans d'ajustement, la réforme du Code du travail, qui donne satisfaction aux revendications les plus élémentaires et rétablisse la fraternité entre les peuples de l'Etat espagnol. Assez ! Rien ne justifie que nos dirigeants syndicaux, Toxo et Mendez, ne convoquent pas immédiatement la grève générale pour stopper toutes ces destructions. Les travailleurs et les peuples se sont déjà prononcés !

A partir de toutes les instances, assemblées, établissements, localités, doit jaillir l'exigence unanime : convoquez la grève générale pour gagner !

(1) Extrait de l'appel du comité organisateur après la manifestation de Barcelone (11 septembre) et celle de Madrid (15 septembre) pour une « conférence ouvrière pour une représentation fidèle aux travailleurs », qui aura lieu le 3 novembre 2012.

L'événement



La place Colomb, à Madrid, 15 septembre 2012.

Des centaines de milliers de manifestants à Madrid : Et maintenant ?

Andreu Camps

Ce samedi 15 septembre, à l'appel des confédérations syndicales espagnoles Commissions ouvrières (CCOO) et Union générale des travailleurs (UGT), auxquelles se sont jointes des centaines d'organisations populaires, des centaines de milliers de manifestants se sont rassemblés à Madrid, venant de tous les départements et régions d'Espagne.

Dans des cortèges syndicaux massifs, venant de cinq lieux différents de Madrid, la manifestation s'est dirigée vers la place Colomb. Dans tous les cortèges, les mots d'ordre étaient les mêmes : « Non aux plans d'ajustement ! Non aux baisses de salaires ! Non au nouveau plan de sauvetage ! Grève générale ! Dehors Rajoy, démission du gouvernement ! », auxquels s'ajoutaient les mots d'ordre particuliers des travailleurs de l'enseignement, de la santé, des industries menacées de fermeture et, massivement, de la jeunesse.

Ces travailleurs, jeunes, chômeurs se sont rassemblés à Madrid pour montrer la force de la classe ouvrière unie, de Cadix à Bilbao, de Barcelone à Madrid. Ils exigent que soit donnée une suite à ce grand mouvement qui est la continuité des journées de grève du 29 mars dernier, de la marche des mineurs en juillet, des manifestations monstres du mois de juillet dans toutes les villes d'Espagne.

Ce mouvement rejoint le mouvement de résistance dans toute l'Europe et, notamment, les quarante

manifestations qui se sont déroulées le même jour au Portugal, rassemblant un million de participants contre l'annonce du nouveau plan d'ajustement imposé par la troïka. A midi, les discours de sept responsables syndicaux étaient annoncés comme conclusion du meeting, notamment ceux de Toxo, secrétaire général des CCOO, et Mendez, secrétaire général de l'UGT. Mais avant même la fin des discours, 80 % des participants avaient tourné le dos à la tribune et, en cortèges serrés, étaient partis en manifestation dans toute la ville.

Un groupe très massif de fonctionnaires qui sifflaient systématiquement les discours indiquait que ce n'était pas cela qu'ils attendaient.

LES DISCOURS DES DIRIGEANTS DE L'UGT ET DES CCOO... ET LES ASPIRATIONS DES MASSES

Pas ce que déclarait Mendez, par exemple : « Le président Rajoy est méprisant ici, et servile face à l'Union européenne. Il faut qu'il apprenne de Merkel qui est près de son peuple. » Ni ce que déclarait Toxo : « Cette manifestation n'est pas la fin mais le début. La suite pourrait être une grève générale, mais pas dans l'immédiat. La clé de la grève générale est entre les mains du gouvernement », avant d'appeler à exiger la convocation d'un référendum pour que le peuple puisse se prononcer sur la politique sociale du gouvernement. Parmi les manifestants, l'état d'esprit était très clair : nous nous sommes déjà prononcés depuis le 29 mars, par la grève et les manifestations.

Dimanche 16 septembre, Toxo et Mendez ont annoncé que le 17 oc-

tobre aura lieu une réunion de la Confédération européenne des syndicats (CES) dans laquelle sera proposée une mobilisation générale dans toute l'Europe à l'occasion du sommet de l'Union européenne de la mi-décembre.

Les travailleurs et les jeunes qui manifestaient ce samedi à Madrid

n'attendent sans doute rien de ce type de journée. Ils exigent la mobilisation unie tout de suite.

Ce lundi 17 septembre, les travailleurs des chemins de fer se sont mis en grève contre le projet de privatisation, annoncé pour juillet 2013, en application des directives européennes.

ÉCLAIRAGE

La signification de la manifestation du 11 septembre à Barcelone

A l'appel d'un regroupement intitulé « Assemblée nationale de Catalogne », lié politiquement à la Generalitat (gouvernement régional de Catalogne), une grande manifestation était convoquée le 11 septembre, journée de la nation catalane. Entre un million et deux millions de manifestants de toute la Catalogne se sont rassemblés à Barcelone.

Sans aucun doute, pour les participants, il s'agissait d'une expression du peuple catalan pour sa souveraineté contre le gouvernement de la monarchie et les plans imposés par l'Union européenne et le FMI.

Mais la manifestation était convoquée sur le mot d'ordre : « Catalogne, nouvel Etat d'Europe ! » On pourrait s'étonner d'un tel mot d'ordre quand on sait que ce sont précisément les plans de l'Union européenne (la troïka) qui imposent des baisses drastiques de salaires, la fermeture d'usines, des licenciements massifs dans toutes les régions d'Espagne, y compris en Catalogne, le gouvernement régional étant à avant-garde de l'application des plans d'ajustement.

Rappelons en effet que le gouvernement d'Artur Mas a imposé une baisse de 30 % du salaire des fonctionnaires, expliquant cyniquement qu'il était obligé de le faire en raison du déficit fiscal de la Catalogne envers Madrid. La ficelle est grosse : diviser pour régner !

Le gouvernement régional manipule le sentiment national catalan pour tenter de provoquer l'affrontement entre la Catalogne et les autres peuples d'Espagne, divisant ainsi la classe ouvrière.

Dans une déclaration diffusée largement dans cette manifestation, notamment dans les cortèges syndicaux, les militants d'Información Obrera indiquaient : « La voie vers la souveraineté ne peut être trouvée dans l'Union européenne (...). L'issue pour le peuple catalan, c'est le combat uni avec tous les peuples d'Espagne pour rétablir la fraternité entre les peuples, en finir avec le régime de la monarchie, pour ouvrir la voie à l'union des Républiques libres du pays, seul cadre dans lequel il peut y avoir une République catalane libre et souveraine. »

A. C. ■

GRÈCE

Vague de grèves contre le nouveau train de mesures imposé par le gouvernement et la troïka

Correspondant

Maires et employés municipaux, instituteurs, médecins et militaires en tenue : plusieurs milliers de Grecs ont manifesté, mercredi 12 septembre à Athènes, alors que se multiplient les grèves et les débrayages contre les nouvelles économies prévues par un plan négocié avec l'Union européenne et le FMI. Les fonctionnaires municipaux ont manifesté pour protester contre une réduction des subventions publiques, « plus de 65 % depuis 2009 », selon Christos Kortzidis, maire d'Hellenikon, commune de la banlieue d'Athènes.

Cela met les mairies, qui assument de nombreuses prestations sociales, « au bord de la cessation de paiement », explique-t-il, alors que les services municipaux de la ville ont annoncé leur intention de poursuivre le mouvement.

« Il n'y a plus de budget pour nous payer », se plaint Irini Kontou, puéricultrice, qui a déjà vu son salaire réduit de 40 % après deux plans d'austérité. La réduction du financement des collectivités locales est l'une des mesures exigées par la troïka pour atteindre l'objectif de 11,5 milliards d'économies budgétaires sur deux ans, 2013 et 2014.

Grève également dans les écoles primaires, le jour de la rentrée. « Ils nous poussent vers l'extrême pauvreté », proclamait une banderole. « Santé gratuite pour tous », revendiquait une autre.

Après les policiers, pompiers et garde-côtes, la semaine dernière, des centaines de militaires, dont certains en tenue, manifestaient le 12 septembre. « Non au bradage de la patrie », proclamait leur principale banderole. « On n'en peut plus. En 2009, je gagnais 2 000 euros par mois, actuellement, je ne gagne plus que 1 500 euros, après plus de vingt ans de service. Et, avec les nouvelles coupes prévues, mes revenus vont baisser à 1 400 euros », explique un capitaine.



Photo AFP

Il s'agit de la deuxième manifestation de militaires, en dépit de l'interdiction de l'activité syndicale dans leur corps. Une association pour défendre leurs droits a été créée.

Alors que l'aspiration à une grève générale jusqu'au retrait des mémorandums et des nouvelles mesures annoncées par le gouvernement se fait de plus en plus pressante, les deux centrales syndicales grecques viennent de décider d'appeler à une énième grève générale de vingt-quatre heures, le 26 septembre. ■

Résultat des mesures imposées par la troïka : près d'un Grec sur quatre est au chômage

Le chômage a continué de s'aggraver en Grèce au deuxième trimestre 2012, avec un taux de 23,6 %, selon les chiffres mêmes de l'Autorité des statistiques grecques (ASE). Résultat de la politique d'austérité imposée depuis 2010 à la Grèce par l'Union européenne et le FMI, et de la récession qui frappe le pays pour la cinquième année consécutive : le taux de chômage a plus que doublé en 2012, touchant surtout les jeunes entre 15 et 24 ans, dont plus d'un sur deux était sans emploi (53,9 %) au deuxième trimestre. Les femmes de cette tranche d'âge sont les plus touchées, à 62,1 %. L'ASE chiffre le nombre de chômeurs à 1,168 million, dans un pays de près de onze millions d'habitants, soit une hausse de 44,2 % sur un an et de 4,3 % par rapport au premier trimestre de 2012. Plus de la moitié (59 %) des sans-emploi rentrent dans la catégorie des chômeurs de longue durée, c'est-à-dire au chômage depuis plus d'un an. ■

GRANDE-BRETAGNE

Les délégués au congrès des TUC mandatent leur direction pour mettre à l'ordre du jour la préparation de la grève générale



Manifestation du secteur public à Londres, le 30 novembre 2011.

Jean-Pierre Barrois

Réunis en congrès du 9 au 12 septembre, les délégués des TUC (la centrale syndicale britannique) ont clairement manifesté leur volonté de résistance à la politique d'austérité que leur inflige le gouvernement, en votant, en dépit de l'opposition de la direction de la centrale, une résolution qui la mandate pour mettre à l'ordre du jour la préparation de la grève générale.

À la veille de l'ouverture du congrès, le conseil général — la direction des TUC — s'était réuni pour examiner chaque résolution et émettre un vote établissant sa position sur chacune des motions soumises par les syndicats nationaux. Parmi les nombreuses résolutions, deux — la numéro 1 et la numéro 5 — traitaient de l'action.

La résolution numéro 1 portait sur la suite à donner aux grandes mobilisations qui ont vu par deux fois ces derniers mois — les 30 novembre et 26 mars derniers —, des centaines de milliers de travailleurs manifester avec leurs organisations contre les coupes budgétaires et pour la défense des retraites. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, alors que la direction avait pris la précaution de n'avancer aucune des revendications des syndicats nationaux, de fixer au 20 octobre la date de la prochaine mobilisation (un samedi, afin qu'il n'y ait pas de grève) et de placer cette mobilisation sous le slogan « pour un avenir qui marche » qui, comme nous le dira un secrétaire général de syndicat, ne signifie strictement rien et vise à évacuer les revendications.

La résolution numéro 5, « contre l'austérité », a alors été abordée.

"CONTRE L'AUSTÉRITÉ"

Cette résolution, en termes des plus modérés, se conclut par le mandat donné à la direction des TUC d'« explorer les possibilités techniques d'une grève générale ». Comme nous l'a précisé le responsable syndical déjà cité : « Prononcer le mot "strike" (grève), qui est devenu un gros mot pour les directions du Labour et des TUC, est déjà énorme, mais proposer que cette grève soit générale dans un pays où les lois antisyndicales de Thatcher, maintenues par le Labour, l'interdisent est encore plus énorme et traduit le profond mouvement de résistance au sein de la classe ouvrière britannique. » Lors du vote indicatif, le conseil général

s'est cassé en deux (16 pour, 16 contre). Le président de séance — par ailleurs secrétaire général du GMB, grand syndicat des services publics locaux — a refusé de voter, sous prétexte qu'il devait rester neutre. Le secrétaire général de Unison, le grand syndicat des services publics, a de même refusé de prendre part au vote. Le conseil général peut ainsi aborder le congrès en disant qu'il ne soutient pas cette motion.

GRÈVE GÉNÉRALE

Dans le congrès, plusieurs délégués ont insisté cependant sur la nécessité de la grève générale. Dans son intervention, très applaudie, le délégué du RMT (transports) rappelle que c'est de l'Union européenne que viennent toutes les mesures auxquelles se soumettent le gouvernement de coalition conservateurs-libéraux et le Labour. Et, c'est sous les huées que Ed Balls, responsable du Labour aux affaires budgétaires, a pris la parole pour dire qu'il fallait appliquer les plans et toutes les mesures visant à payer la dette. À l'inverse, c'est sous des applaudissements nourris que Bob Crow, secrétaire général du RMT, soutenait la motion numéro 5 présentée par le POA (gardiens de prison), en rappelant le rôle réactionnaire de l'Union européenne et de la Banque centrale européenne.

STANDING OVATION

Et, lorsque les syndicats de la construction (UCATT), de la Sécurité sociale (PCS) et Unite (syndicat général qui organise 1,5 million d'adhérents) ont pris la parole pour soutenir la motion, il était clair que celle-ci était approuvée par la majorité des délégués. C'est debout qu'une très large partie de la salle saluait cette victoire. Alors que seuls 15 % du plan quadriennal ont été mis en place à ce jour, cette motion exprime la volonté farouche des travailleurs britanniques de s'opposer par tous les moyens à la poursuite de cette politique. Plusieurs délégués l'ont dit dans différentes réunions : en dépit du slogan creux et de l'absence de revendications de la motion 1, dans chaque localité, des comités de préparation à la manifestation du 20 octobre se constituent, à l'initiative des syndicats, et mettent en avant les revendications : pas de coupes, bas les pattes devant les retraites. Comme le dit un secrétaire d'union locale des TUC de Londres : « Ainsi se prépare la manifestation du 20, étape vers la grève générale. » ■

PORTUGAL

Un million de manifestants pour le retrait des mesures d'austérité

Appelée sur le mot d'ordre : « *Dehors la troïka ! Nous voulons défendre nos vies !* », les manifestations du 15 septembre se sont révélées être la plus grande démonstration de masse depuis le 1^{er} mai 1974, contraignant la direction de la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP) à s'y joindre, alors que la veille encore, son secrétaire général, Arménio Carlos, déclarait vouloir se tenir à l'écart. Dans la seule ville de Lisbonne, 500 000 travailleurs, chômeurs, jeunes et retraités étaient dans la rue !

Ces mobilisations énormes démontrent que le peuple travailleur est prêt à répondre aux attaques contre ses conditions de vie et de travail, ses droits sociaux, au démantèlement des entreprises et des services publics, à l'effondrement du pays, qui découlent de l'application du mémorandum signé en mars 2011 avec la troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et FMI).

Le 6 septembre, l'actuel homme de main de la troïka — le chef du gouvernement PSD-CDS, Passos Coelho — avait annoncé de nouvelles coupes budgétaires qu'il voulait inclure dans son projet de budget de l'Etat pour 2013, ce qui a jeté de l'huile sur le feu de la révolte.

Ces nouvelles mesures, notamment de nouvelles réductions des pensions de retraite et des salaires (diminution atteignant sur l'année au moins la valeur de deux salaires mensuels dans le secteur des entreprises d'Etat et d'un

salaires dans le secteur privé), en augmentant la taxe sociale unique pour les travailleurs et en la diminuant pour les patrons, permettaient aux grands groupes économiques et financiers d'empocher plus de 2,2 milliards d'euros.

LE GOUVERNEMENT ET LA TROÏKA SONT DE PLUS EN PLUS ISOLÉS

Un peu plus d'un an après sa constitution, le gouvernement PSD-CDS apparaît déjà plus usé que le gouvernement du PS qui l'a précédé.

Craignant que le gouvernement ne recule sur les nouvelles mesures annoncées, l'hebdomadaire *Expresso* (15 septembre) prévient : « *L'Union européenne avertit que le budget de l'Etat ne peut être différent de ce qui a été négocié (avec la troïka).* »

Face à cette situation, le président de la République a convoqué le Conseil d'Etat (organe consultatif de la présidence de la République) pour le 21 septembre prochain, pour tenter d'éteindre l'incendie.

Qu'est-ce qui permet à ce gouvernement isolé de poursuivre la mise en œuvre des mesures dictées par la troïka ?

Le gouvernement de coalition pourrait-il se maintenir sans la politique des directions des deux partis traditionnels de la classe ouvrière portugaise — PS et PCP — et des directions des deux centrales syndicales — CGTP et UGT ?

Ainsi, le secrétaire général du PS, Antonio José Seguro déclarait récemment :

« *Je ne souhaite pas une crise politique au Portugal* », cherchant à tout prix à ce que le gouvernement infléchisse les mesures annoncées afin d'éviter des élections anticipées.

De leur côté, les dirigeants du PCP — influents en particulier dans les organisations syndicales —, tout en se déclarant pour une mobilisation générale (appelant y compris le PS à rompre avec le mémorandum de la troïka), refusaient, dans le mouvement syndical, de faire appel à la direction de l'UGT pour qu'elle rompe le pacte social signé avec le gouvernement et le patronat et organise, avec la CGTP, la mobilisation nationale devant l'Assemblée de la République.

Le 15 septembre est incontestablement une puissante démonstration de la classe ouvrière portugaise, qui fait écho à celle des travailleurs et des jeunes dans l'Espagne voisine, en Grèce...

Au Portugal, de nouvelles manifestations sont annoncées dans les prochains jours.

Dans une déclaration diffusée le 15 septembre dans la manifestation, les militants de toutes tendances regroupés dans la commission de coordination du mouvement pour le retrait du mémorandum de la troïka (MRMT) s'adressent aux directions de la CGTP, de l'UGT, des partis PS, PCP et du Bloc de gauche, pour leur signifier « *l'urgence d'une mobilisation nationale unie pour inverser le cours des événements* ».

Correspondant ■

Moyen-Orient

Provocations

Lucien Gauthier

En quelques jours, dans plusieurs pays du Maghreb et du Moyen-Orient, de violents incidents ont eu lieu, à la suite de la parution d'un film anti-islam. L'auteur, d'abord présenté comme israélo-américain, puis comme un Américain d'origine copte-égyptienne (en réalité, on ne sait pas trop qui il est), apparaît comme un personnage douteux et mystérieux. Il a eu recours, pour la mise en scène du film, à un auteur de films pornographiques. Dans un article paru dans *The Independent* (13 septembre), le célèbre journaliste Robert Fisk écrit : « Plusieurs présentateurs de radio m'ont demandé si les événements du Caire et de Benghazi n'avaient pas été programmés pour coïncider avec le 11-Septembre. Il ne leur est pas venu à l'idée de demander si c'était ce vidéo-clip provocateur dont on avait choisi une date de sortie coïncidant avec le 11-Septembre. »

La thèse de la provocation est plus qu'évidente pour Robert Fisk. Il ajoute d'ailleurs que les violences provoquées visent à accréditer l'idée selon laquelle l'islam serait une religion

Les groupes islamistes cherchent à détourner les sentiments anti-impérialistes vers un conflit religieux. violente et à pousser sur le devant de la scène les groupes salafistes. Le gouvernement libyen affirme que l'attentat contre l'ambassadeur américain est l'œuvre d'al-Qaïda. Dans son

article, Fisk dénonce cette thèse comme ridicule, et rappelle que la milice armée à Benghazi s'appelle elle-même « les supporters de la loi islamiste ». Il est évident qu'en Egypte, ou dans d'autres pays, des jeunes se sont dirigés vers l'ambassade des Etats-Unis, pays considéré par eux comme la source de leur oppression. Il est évident en même temps que les groupes islamistes, appelés aujourd'hui salafistes, cherchent à détourner les sentiments anti-impérialistes vers un conflit religieux.

Comme le rappelle Fisk, « *al-Qaïda a été défaits par les révolutions arabes qui demandaient leur dignité plutôt qu'un califat de Ben Laden pour le Moyen-Orient.* »

Le gouvernement des Frères musulmans en Egypte, qui désormais travaille main dans la main avec l'administration américaine, a convoqué de manière préventive une manifestation pour canaliser la mobilisation de la population. Car en Egypte comme en Tunisie, les mouvements et les grèves se poursuivent pour faire aboutir ce pour quoi les populations ont chassé Moubarak et Ben Ali. Or les gouvernements de ces pays, Frères musulmans et l'armée en Egypte, islamistes d'Ennahda et partis laïques en Tunisie, entendent poursuivre la politique de soumission à l'impérialisme. La situation dans la région est tellement instable, à la suite de l'intervention impérialiste en Libye et de la situation en Syrie, qu'à n'importe quel moment, un embrasement peut se produire.

Palestine

Correspondance

Les plus grosses manifestations depuis 1987

Depuis deux semaines, les manifestations et grèves se succèdent en Cisjordanie. Très vite, les revendications politiques contre l'occupation militaire israélienne, contre la corruption, contre la répression quotidienne ont complété les revendications sociales contre l'augmentation du coût de la vie. Nous publions ci-dessous une correspondance de Ramallah qui donne des éléments pour comprendre ce qui est actuellement en jeu.

“Face au mécontentement grandissant et à la crainte qu'a le pouvoir de la réaction populaire, de premières manifestations ont été organisées à Ramallah, le 4 septembre, par le Fatah de Mahmoud Abbas (président en titre de l'Autorité palestinienne, malgré l'expiration de son mandat il y a quatre ans).

L'objectif d'Abbas était, d'une part, de montrer que, sans une aide internationale conséquente, l'Autorité palestinienne (AP) allait s'effondrer et, d'autre part, d'en profiter pour se débarrasser — sous la pression grandissante des militants du Fatah — du Premier ministre, Salam Fayyad, ancien dirigeant du FMI, qui travaille toujours pour le compte de cette institution. Dans leur grande majorité, les militants du Fatah (parti dirigeant l'Autorité palestinienne en Cisjordanie) ne veulent plus de Fayyad. Mais, par-dessus tout, pour les dirigeants, il s'agissait de créer une diversion pour encadrer la colère populaire (...).

Dans les premières manifestations, les membres des services de sécurité de l'AP — qui ne pouvaient pas cacher leur présence — étaient ceux qui criaient le plus fort pour demander le départ de Fayyad.

Mais très vite, les plus larges masses se sont jointes aux manifestations, se sont engouffrées dans ce mouvement, le chargeant de leurs revendications contre la vie chère, les privations, le harcèlement quotidien des forces israéliennes d'occupation et de la police de l'AP.

Dès lors, dans les manifestations, le contenu des mots d'ordre a changé et on entendait des revendications contre les accords d'Oslo signés le 13 septembre 1993 (constitutifs de l'Autorité

palestinienne, instituant la répression des Palestiniens par d'autres Palestiniens pour le compte des troupes d'occupation). Ce n'est pas uniquement l'aspect économique des accords d'Oslo — qui soumet le commerce palestinien aux contrôles douaniers et aux blocages israéliens — mais bien tous les accords d'Oslo qui sont remis en cause.

Les mots d'ordre économiques contre la vie chère sont indissociables des mots d'ordre politiques pour en finir avec l'AP, et, en plus du départ de Fayyad, les manifestants, très largement, réclament le départ de Mahmoud Abbas.

Le Premier ministre, Salam Fayyad, a promis une baisse du prix de l'essence et de la TVA, immédiatement jugée insuffisante par les syndicats. L'Etat d'Israël a débloqué une aide de 250 millions de shekels (50 millions d'euros) : cette somme provient des produits palestiniens taxés par l'Etat israélien. Les Etats-Unis ont versé 200 millions de dollars, les pays du Golfe ont également mis la main à la poche... Pour eux, il fallait à tout prix empêcher une généralisation des revendications politiques.

Malgré cela, nous avons très vite assisté aux plus grosses manifestations depuis la première Intifada de 1987.

La forte hausse des prix, la croissance des inégalités et le développement de la corruption économique et politique n'ont fait qu'augmenter la colère des Palestiniens, déjà éprouvés par l'occupation militaire israélienne et la colonisation. Des manifestations ont lieu tous les jours.

Le 10 septembre, une grève totale des transports publics a paralysé le territoire administré par l'Autorité palestinienne. Les forces de sécurité de

l'Autorité palestinienne ont réprimé les manifestants à plusieurs reprises, notamment à Naplouse et à Hébron.

A Ramallah, des manifestants ont tiré sur les policiers. Les médias officiels essaient de montrer que le problème est lié à la hausse des prix de l'essence, mais c'est bien la conscience qu'il faut mettre fin à la dépendance de l'économie palestinienne aux politiques israéliennes et aux accords d'Oslo qui prédomine.

Une grève générale est prévue mardi 25 septembre. »

Une grève générale est prévue le 25 septembre.

Egypte

Les enseignants face au nouveau gouvernement

Correspondant

“Journées de la colère et de grève, classes sans enseignants, universités sans personnels et autobus sans chauffeurs », titre le quotidien indépendant *Al Watan* (16 septembre 2012).

Samedi 15 septembre, premier jour de la rentrée scolaire dans dix gouvernorats et deuxième jour dans les dix-sept autres, les professeurs des écoles publiques sont en grève dans tout le pays (Port-Saïd, Ach-Charqiya, Beheira, Dakahlia, Minya, Qena et Gharbeya), à l'appel du syndicat indépendant des enseignants et de la fédération des enseignants égyptiens. Ceux des gouvernorats d'Alexandrie, du Caire et de Gizeh les ont rejoints dimanche 16 septembre.

Une semaine plus tôt, le président de la République, Mohamed Morsi, a annoncé l'octroi aux enseignants d'une allocation équivalente à 100 % de leur salaire de base, versée en deux fois : en octobre 2012 et en janvier 2013.

Le responsable du syndicat officiel des enseignants, affilié à la Fédération des syndicats égyptiens (ETUF), a salué l'annonce de Morsi. Mais telle n'est pas l'opinion des deux mille professeurs qui ont manifesté, le 10 septembre, devant les bureaux du Premier ministre, et des centaines d'autres qui ont défilé dans les villes de province. Les revendications sont les mêmes qu'il y a un an, quand ils ont fait grève, en septembre 2011 :

— salaire minimum de 1 200 livres (150 euros) pour les personnels ouvriers, 2 000 livres (250 euros) pour les employés administratifs et 3 000 livres (374 euros) pour les enseignants à temps plein ;

— en finir avec la corruption ;

— titularisation des nouveaux diplômés de l'enseignement public ;

— amélioration des pensions et de l'assurance maladie.

“DE FAUSSES PROMESSES”

Une rencontre a eu lieu avec le ministère de l'Education et le responsable du syndicat officiel, mais « ça ne s'est conclu que sur de fausses promesses », indique un professeur, par ailleurs membre du syndicat officiel. « Les responsables du syndicat sont contre nous », déplore-t-il.

« Le responsable est membre des Frères musulmans et ne veut pas aller à l'encontre de son parti. Quand nous avons fait grève en septembre 2011, il était avec nous, ainsi que d'autres membres de la confrérie. Mais maintenant, ils sont au pouvoir et ils nous ignorent », ajoute-t-il.

Un autre, travailleur social d'une école du gouvernorat d'Ach-Charqiya, embauché sur contrat provisoire, dénonce : « On nous avait promis que les professeurs seraient officiellement embauchés après six mois de travail. Aujourd'hui, six mois se sont écoulés, et je ne suis toujours pas nommé. » Père de quatre enfants, son salaire mensuel est de 100 livres (12,50 euros), sans assurance sociale ni droits dont bénéficient les autres salariés. ■



Photo AFP

Ramallah, le 11 septembre 2012 : manifestation contre les accords d'Oslo et leurs conséquences.

Tunisie

Toujours et encore l'emploi

Correspondant

A Gafsa, Sidi Bouzid, Le Kef, Jendouba, Tozeur et ailleurs dans le pays, la question de l'emploi et du développement égal de toutes les régions est toujours au centre des mobilisations organisées par les travailleurs et la population.

Ainsi, par exemple, à Gafsa, le dimanche 16 septembre, les habitants ont manifesté dans les artères principales de la ville pour réclamer le développement de la région — en appelant le gouvernement à y consacrer une part des revenus de la production du phosphate — et le droit à l'emploi et à la dignité. Les manifestants ont exigé la rupture avec les pratiques de l'ancien régime et la libération des détenus arrêtés à la suite des sit-in et des mouvements sociaux.

DEVANT LE SIÈGE DU PARTI ENNAHDA

Devant le siège du parti Ennahda au pouvoir, situé au centre-ville, ils ont scandé des slogans hostiles au gouvernement et contre toute forme d'ingérence dans les affaires intérieures du pays. A Sidi Bouzid, la population se mobilise face aux atterroissements dans le traitement des dossiers des martyrs et des blessés de la révolution et celui de l'emploi. A Jendouba, les citoyens exigent le départ du secrétaire général de la préfecture.

Mais le gouvernement de la coalition dirigée par le parti islamiste Ennahda se dresse face aux revendications portées par la révolution : l'emploi, l'indépendance de la justice pour combattre la corruption, la justice rendue aux martyrs et aux blessés de la révolution, le développement régional, la souveraineté nationale et le refus de toute ingérence étrangère dans les affaires du pays.

Autant de raisons qui expliquent la détermination du peuple et sa mobilisation ininterrompue depuis près de deux ans. ■

5 ou 6 ?

La page de garde des bloc-notes distribués dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, censée incarner la souveraineté de la nation, présentait les armoiries de la République et le drapeau tunisien... avec une étoile à six branches au lieu de cinq. Renseignements pris, il s'agit de documents fournis par... le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

GRANDE-BRETAGNE

Grève du personnel navigant de Brittany Ferries

Le personnel navigant de l'un des navires de Brittany Ferries s'est mis en grève pour protester contre le plan de retour à la compétitivité adopté par la compagnie maritime.

« L'équipage est à bord et attend les conclusions d'une réunion qui se tient au siège de la compagnie (à Roscoff) pour savoir si la situation se débloque ou non, auquel cas le mouvement va s'amplifier », a prévenu un responsable syndical.

« Tous les acquis sociaux qu'on va perdre (avec le plan de retour à la compétitivité — NDLR), si, dans deux ou trois ans, l'entreprise va mieux, on ne les récupérera jamais, c'est perdu à vie », a-t-il expliqué. « C'est inacceptable. »

Début juin, Brittany Ferries, confrontée à des difficultés financières depuis plusieurs années, avait annoncé la suppression de plusieurs traversées, avant et après saison, et la réduction des coûts salariaux « par des mesures telles que l'annualisation et l'aménagement du temps de travail, et la suppression de certains avantages ».

CHIFFRE

388,7

milliards

C'est le montant faramineux des sommes injectées par la Banque centrale européenne (BCE) dans les banques espagnoles. Un seuil historique qui a été franchi en août, selon les données de la Banque d'Espagne publiées le 14 septembre.

ALLEMAGNE

Les médecins votent la grève pour obtenir une hausse d'honoraires

Une large majorité de médecins allemands a voté en faveur d'une grève, en cas d'échec des négociations avec les caisses d'assurance maladie concernant le montant de leurs honoraires. Les récentes propositions d'augmentation des honoraires concédées pour l'an prochain sont jugées trop faibles par les 150 000 médecins et psychothérapeutes allemands. A l'issue d'un scrutin fédéral organisé auprès de trente organisations professionnelles, 75 % des médecins consultés se sont prononcés en faveur d'une interruption des consultations, a indiqué Dirk Heinrich, porte-parole de l'Alliance des fédérations allemandes de médecins.

Photo AFP



Pakistan : 314 ouvriers meurent dans l'incendie de leur usine, dont la seule issue était verrouillée

Dans la nuit du 11 au 12 septembre 2012, le feu s'est déclaré dans une usine de textile de Karachi, l'un des centres industriels du pays. Trois cent quatorze travailleurs ont péri dans l'incendie. Par une tragique coïncidence, le même jour, à Lahore, autre grande ville du pays, un incendie dans une usine de chaussures a fait au moins vingt-cinq victimes. Dans les deux cas, les bâtiments étaient vétustes et aucune consigne de sécurité n'était respectée.

Les 314 ouvriers pakistanais qui sont morts dans l'incendie de leur usine de textile étaient littéralement prisonniers des flammes, car l'unique porte du bâtiment était restée verrouillée. Le bâtiment, archi-vétuste, était plein à craquer, ses fenêtres étaient grillagées et ses escaliers couverts de marchandises. L'édifice n'avait ni sortie de secours ni ventila-

tion adéquate. Les enquêteurs ont pu récupérer les images de six caméras de surveillance, enregistrées au tout début de l'incendie et qui témoignent de l'horreur. « Le feu s'est déclaré au premier étage, alors que des employés s'affairaient tranquillement et que des vêtements s'accumulaient. On peut voir des étincelles dans le câblage électrique, qui était de mauvaise qualité et installé plus bas que de coutume sur les murs », rapporte un témoin ayant visionné le film.

« Les employés ont commencé à prendre conscience du feu et à courir pour quitter les lieux, puis les images s'arrêtent subitement. » La seule porte, située à l'entrée principale de l'immeuble, avait un système de verrouillage électronique. « Or ce système n'a pu ouvrir la porte lorsque l'incendie a provoqué une coupure de courant. » En conséquence, les ouvriers étaient littéralement prisonniers des flammes.

DÉCLARATION

L'APTUF exige l'arrestation immédiate et le châtiement des coupables

L'All Pakistan Trade Union Federation (APTUF), Fédération des travailleurs du Pakistan, a déclaré qu'il ne s'agissait pas d'un résultat d'une fatalité, mais que les responsables étaient le patronat, assoiffé de profit, et les autorités gouvernementales à l'échelon national et provincial.

« Cette tragédie, déclare l'APTUF, a provoqué une vague de tristesse mais aussi de colère dans tout le pays. Les questions, qui se multiplient, concernent la non-application des critères de sécurité et la corruption massive dans l'appareil gouvernemental, ce qui explique de telles violations des lois. Cette stratégie s'inscrit dans une chaîne de catastrophes et d'accidents dus à la négligence criminelle du gouvernement. »

L'APTUF constate que « le Pakistan a ratifié la convention de l'OIT (Organisation internationale du travail — NDLR) n°81 de 1947 qui stipule que tout travailleur a le droit d'être informé sur tous les aspects de sa protection et de sa sécurité. Mais aujourd'hui, l'absence d'un système effectif d'inspection du travail interdit l'application de cette convention. Il en est de même pour les conventions 155 et 187 de l'OIT sur la protection de la sécurité et de la santé. L'APTUF exige l'arrestation immédiate et le châtiement des coupables, une aide financière immédiate aux familles, l'enregistrement et la fermeture de toute entreprise où les normes de sécurité ne sont pas respectées. L'APTUF appelle toutes les organisations syndicales du pays à s'unir autour de ces exigences. »

ALLEMAGNE

La grève à Lufthansa impose l'ouverture de négociations sur les revendications des personnels



Photo AFP

Après seulement vingt-quatre heures d'un mouvement de grève massivement suivi, vendredi 7 septembre, la direction de la compagnie aérienne allemande Lufthansa a été contrainte d'accepter d'ouvrir des négociations avec le syndicat des personnels navigants commerciaux. Avec leur syndicat, les personnels en grève réclament, entre autres, une hausse de salaire de 5 % sur douze mois, à compter d'avril 2012, après trois ans de blocage. La direction de Lufthansa se dit prête à augmenter les rémunérations de 3,5 %, à renoncer aux licenciements économiques, aux contrats à durée déterminée et au recours aux intérimaires, du moins temporairement. La compagnie avait dû annuler environ la moitié de ses mille huit cents vols quotidiens, le 7 septembre, en raison de cette grève historique.

SLOVAQUIE

Les enseignants en grève pour une hausse des salaires

Une grande majorité des écoles primaires et secondaires étaient fermées, jeudi 13 septembre, en Slovaquie, en raison de la grève des enseignants, qui réclament une hausse générale des salaires de 10 %.

« La grève a été suivie par 90 % des écoles primaires, 80 % des écoles secondaires », déclare le président du syndicat national des enseignants, Pavel Ondek.

« Nous revendiquons une hausse des salaires de 10 % pour tous ceux qui travaillent dans l'éducation, et pas seulement pour les enseignants », a-t-il précisé.

Les grévistes réclament aussi une augmentation du budget de l'éducation de 3,2 %, pour le porter à 6 % du produit intérieur brut (PIB). « Je respecte le droit des enseignants à la grève, mais nos efforts pour les aider se heurtent à l'engagement de la Slovaquie de consolider ses finances publiques », a réagi le Premier ministre social-démocrate, Robert Fico, dans un communiqué.

MARTINIQUE

Mobilisation d'enseignants

Comme chaque année, des néotitulaires, c'est-à-dire des enseignants qui viennent de passer le concours, et des stagiaires sont envoyés en France. Ils se retrouvent ainsi coupés de leur pays, de leur famille, de leurs amis (précisons que si une centaine de Martiniquais sont déplacés en France, quatre-vingts enseignants français viennent occuper les postes en Martinique). Cette année, la mobilisation des jeunes enseignants a été particulièrement importante, avec la création d'un front commun avec des organisations syndicales. Délégations au rectorat, manifestations, pétition qui a recueilli des milliers de signatures, et notamment celles de tous les élus de la région, pour exiger le maintien sur place des jeunes enseignants qui le demandaient. Cette mobilisation a permis que sur les vingt-sept néotitulaires qui demandaient leur maintien en Martinique à la mi-juillet, dix ont été maintenus. La deuxième vague de mobilisation en août a abouti à neuf maintiens supplémentaires. En septembre, à nouveau, un néotitulaire a été maintenu sur place. Vingt néotitulaires ont donc été maintenus en Martinique sur les vingt-sept qui le demandaient. Sur les trente-trois stagiaires qui demandaient à rester en Martinique, dix-neuf ont obtenu gain de cause.